



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

**THÈSE EN COTUTELLE INTERNATIONALE PRÉSENTÉE A L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS
POUR OBTENIR LE GRADE DE
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS
et
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI
PAR
Denis ACCLASSATO HOUENSOU**

**ÉCOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ
Discipline : Sciences économiques**

**REGLEMENTATION ET PERFORMANCE DES INSTITUTIONS
DE MICROFINANCE DANS L'UEMOA :
Analyse des expériences au Bénin**

Soutenue Publiquement

Le mardi 30 juin 2009 à 09h30

*UFR Droit, Economie et Gestion – Bâtiment C – Salle des thèses C202 –
2^{ème} étage- Rue de Blois – 45067- ORLEANS CEDEX 2*

MEMBRES DU JURY :

M. Fulbert AMOUSSOUGA GERO Professeur, Université d'Abomey-Calavi (Bénin) – Directeur de thèse
M. Michel LELART Directeur de Recherche émérite au CNRS (France) - Directeur de thèse
M. Philippe HUGON Professeur émérite, Université Paris X Nanterre (France) Rapporteur
M. Marc LABIE Professeur, Université de Mons-Hainaut (Belgique), Rapporteur

RÉSUMÉ

Au sein de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), une réglementation spécifique des activités de microfinance existe mais bon nombre de ces institutions continuent d'exercer en marge de la réglementation sans que les autorités de régulation ne soient en mesure d'y mettre fin. La réglementation a des avantages mais aussi des coûts pour les institutions de microfinance (IMF) déclarées et l'anticipation des pertes ou des gains nets par ces institutions peut accélérer ou ralentir leur mise en conformité avec la loi. Les travaux de cette thèse ont analysé la réponse des institutions de microfinance à la mise en place de cette réglementation. De façon spécifique, elle a renseigné le lien entre réglementation et performance à partir des données empiriques dans le but d'évaluer les incitations à la demande de réglementation. Il est possible de substituer la régulation prudentielle à la discipline de marché dans la micro-intermédiation financière car l'effet bénéfique net pour les systèmes de financement décentralisés est positif. Malgré leur vocation sociale, toutes les institutions de microfinance n'assurent pas pleinement leur double mission d'équilibre financier et de performance sociale. En effet, nombreuses sont celles qui ont une stratégie orientée vers la performance financière. Les résultats de nos travaux suggèrent également d'accroître l'effort de surveillance de la gouvernance des IMF jusqu'à un niveau minimum requis afin d'améliorer leur revenu financier.